

La langue des signes française (LSF)

Philippe Séro-Guillaume

Volume 42, Number 3, septembre 1997

L'interprétation en langues des signes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002984ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002984ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Séro-Guillaume, P. (1997). La langue des signes française (LSF). *Meta*, 42(3), 487–501. <https://doi.org/10.7202/002984ar>

Article abstract

LSF has lexical and rhetorical features similar to unwritten languages spoken in small communities around the world. Additional features were adopted from the hearing world and the French language. Most LSF signs are of iconic origin; visual motivation is, however, no more conscious in sign language speakers than in vocal language speakers. LSF is capable of satisfying all intellectual operations required by adult thinking.

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

PHILIPPE SÉRO-GUILLAUME

Université Paris III-Sorbonne Nouvelle (ESIT), Paris, France

Résumé

La langue des signes française (LSF) présente, sur le plan du lexique et de la rhétorique, des caractères inhérents aux langues non écrites parlées par de petites communautés. Par ailleurs, les sourds ont également élaboré leur idiome à partir des moyens de communication offerts par l'environnement entendant.

Si la majorité des signes ont été élaborés à partir des procédés relevant de l'imitation, l'utilisation de l'espace et la séquentialité des signes ont une motivation sémantique. La motivation visuelle des signifiants manuels n'est pas plus présente à l'esprit des locuteurs de la LSF qu'elle ne l'est chez les locuteurs des langues dites naturelles.

La langue des signes permet d'exprimer toutes les opérations mentales qui caractérisent l'intelligence adulte.

Abstract

LSF has lexical and rhetorical features similar to unwritten languages spoken in small communities around the world. Additional features were adopted from the hearing world and the French language.

Most LSF signs are of iconic origin; visual motivation is, however, no more conscious in sign language speakers than in vocal language speakers.

LSF is capable of satisfying all intellectual operations required by adult thinking.

LA LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (LSF)

En France, les travaux consacrés à la LSF au cours des vingt dernières années ont porté essentiellement sur la syntaxe. D'aucuns (Oléron 1978) ont abouti à la conclusion que la LSF ne comporte pas de syntaxe originale et proposent qu'elle adopte celle de la langue audiovocale. *A contrario*, d'autres travaux mettent en avant l'originalité absolue de la syntaxe de la LSF. Selon ces derniers, l'organisation de l'énoncé en LSF serait à mettre en relation avec les données visuelles de l'expérience sensible (Cuxac 1987). À partir de conclusions aussi opposées, les auteurs ont soit dénié à la LSF le caractère de langue ou au contraire affirmé son statut de langue. La marche se prouve en marchant, indubitablement la LSF est l'idiome d'une communauté humaine aussi ce débat ne sera pas le mien. L'interprète que je suis est amené à transmettre du français en LSF des cours ou des conférences et à exprimer des notions non encore institutionnalisées dans cette langue. Comprendre comment les sourds ont élaboré leur langue permet à l'interprète de choisir parmi les modalités propres à la langue celles qui lui paraissent les plus appropriées pour ce faire. Une description figée de la langue n'est en la matière d'aucune utilité. C'est pourquoi c'est à la genèse de cet idiome que je m'intéresserai ici. Avant d'aborder ce point, je voudrais répondre à la question qu'on ne manque jamais de me poser : peut-on tout dire en langue des signes ?

Peut-on tout dire en LSF ?

En France, depuis l'abbé de l'Épée, à la fin du XVIII^e siècle, l'enseignement des sourds a été pris en charge par des écoles spécialisées qui regroupaient ces derniers. Le

cas échéant, ils ne sont intégrés dans des établissements ordinaires que depuis la loi d'intégration de 1975. Dans les institutions spécialisées, les jeunes sourds ont élaboré un idiome, la LSF, qu'ils se sont transmis de génération en génération. Certains pédagogues au siècle dernier utilisaient la LSF en classe. En 1880, celle-ci fut interdite en classe car on pensait à l'époque qu'elle portait préjudice à l'acquisition du français par les jeunes sourds. Elle n'a été réintroduite dans l'enseignement de manière officielle qu'au début des années 90. Malgré cette interdiction qui dépassait parfois le cadre de la classe, les jeunes sourds ont continué à signer entre eux et ont conservé une fois adultes ce mode de communication.

La LSF s'est développée pour répondre à des besoins qui sont ceux de ce que j'appellerais volontiers «une communication de proximité» et ce à double titre :

- proximité entre les interlocuteurs sourds qui partagent dans une large mesure le même vécu, appartiennent à la même petite communauté ;
- proximité avec les sujets de discussion abordés. Cela ne signifie pas que, par exemple, les grandes questions existentielles ne puissent pas être abordées mais qu'elles le seront dans un langage qui est celui de la vie quotidienne. Les discours que l'on peut observer en LSF procèdent plus du sens commun que d'une visée encyclopédique. En d'autres termes, il est impossible de «dire» idiomatiquement en LSF «le carré de l'hypoténuse est égal...». Ce sont des raisons historiques qui ont limité le champ d'utilisation de la LSF en lui interdisant de prendre en charge le discours pédagogique et non une incapacité imputable au génie propre de cette langue. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que la LSF ne possédant pas d'écriture, le français demeure la langue d'étude des sourds. Cet état de fait a limité aussi le champ d'utilisation de la LSF.

La symbiose avec le français

La LSF, ne disposant pas des puissants facteurs d'unification que sont les médias, l'écriture, l'école, présente des variantes régionales et individuelles importantes. De plus, la diversité des déficiences auditives, pré- ou post-verbales, profondes, sévères ou légères fait que la communication en LSF utilise des éléments de nature fort différente, labialisation¹ de mots français, orthosignes, c'est-à-dire de signes manuels institués, gestes relevant de ce qu'on a coutume d'appeler la communication non verbale, et cela avec des dosages divers selon les locuteurs et les situations.

Sans que cela soit imputable à une incapacité des signifiants manuels de la LSF à transmettre à eux seuls une information, mais tout simplement parce que le français est enseigné aux sourds et qu'ils vivent dans une société entendante, la LSF est un parler composite qui se développe en symbiose avec le français. La symbiose de la LSF avec le français se traduit par le fait qu'à côté des signifiants manuels de caractère imitatif on trouve des signifiants hérités du français par le biais de l'alphabet manuel² et aussi des signifiants labiaux dérivés d'items français. En d'autres termes, les sourds articulent certains mots français ; ces mots sont couplés, associés de manière synchrone, aux signifiants manuels. Cette pratique est observable même chez des locuteurs sourds étrangers, ainsi que j'ai pu l'observer chez des Polonais, des Yougoslaves, des Tchèques ou des Libanais qui ont appris la LSF par immersion dans la communauté sourde française sans avoir par ailleurs suivi des cours de français. Cette articulation doit être considérée comme une composante idiomatique de la LSF puisqu'elle est transmise par des sourds à des sourds.

En ce qui concerne l'origine de cette labialisation, il est important de rappeler que les enfants sourds ont, pour plus de 90 % d'entre eux, des parents entendants et suivent tous une éducation orthophonique. Ce qui fait que les premiers signes linguistiques qui leur sont présentés, qui sont mis en exergue et ce, dès leurs premiers échanges avec leur

entourage, parents et éducateurs, sont des mots. Le recours récent à la LSF dès l'éducation précoce ne change pas profondément cette donnée. En effet, l'expression corporelle et la LSF sont utilisées avec de jeunes enfants à l'occasion d'activités ludiques, de récits, de contes dont l'objectif est l'épanouissement de l'enfant aux plans affectif, cognitif et langagier. Il n'en demeure pas moins qu'on aboutit toujours en dernière instance, même si on passe par l'intermédiaire de mimes puis de signes de LSF, à la présentation de mots français sous leur forme parlée ou écrite. Il va de soi que cette mise en exergue des unités de la langue française — *elles vont se trouver reprises par l'orthophoniste, l'élève va devoir les prononcer, écrites au tableau par l'enseignant, elles sont copiées dans son cahier de vocabulaire par l'élève* — ne peut pas ne pas avoir d'incidence sur les activités langagières des élèves sourds, y compris celles qu'ils développent entre eux. En outre, il faut rappeler qu'à des degrés divers les sourds adultes lisent et sont constamment confrontés au français même s'ils ne le maîtrisent pas tous parfaitement.

Pour le sourd, la lecture labiale est un exercice très difficile et peu fiable. L'entendant lorsqu'il s'adresse à un sourd profond doit exagérer son articulation et ce, au détriment de la fluidité de son expression vocale, sans quoi il ne serait pas compris.

De manière générale et à des degrés divers, on observe des adaptations de la part de l'entendant qui pallient les difficultés de la lecture labiale, le cas échéant, la connaissance médiocre du français de l'interlocuteur sourd. Les adaptations qui permettent à l'entendant de communiquer avec l'adulte sourd sont aussi le fait des enseignants spécialisés qui s'adressent vocalement aux élèves sourds. Je le constate régulièrement dans les divers établissements que je visite. En dehors des séances consacrées à l'éducation de la parole, les enseignants³, lorsqu'ils s'adressent spontanément aux élèves et veulent être compris à coup sûr, même s'ils se déclarent très attentifs à la correction de la langue qu'ils utilisent, adoptent, dans une certaine mesure et peut-être même à leur corps défendant, les stratégies suivantes :

- une articulation énergique ;
- la mise en exergue des «mots pleins», — l'abandon de bon nombre de «mots de liaison» (articles, conjonctions, etc.), des désinences ;
- le recours privilégié à la forme tonique (moi, toi, lui) des pronoms personnels ;
- le recours à un vocabulaire usuel, voire restreint ;
- bien entendu, le recours à la gestualité coverbale et quasilinguistique, éventuellement de signes institués de la LSF.

Les sourds ont spontanément radicalisé les adaptations qu'on observe lorsqu'entendants et sourds communiquent entre eux. Cette labialisation lorsqu'elle est effective est toujours associée à des signifiants manuels, elle n'apparaît jamais seule, c'est pourquoi il est impossible de la présenter sans évoquer son couplage avec les signifiants manuels.

Chaque mot de la langue française présente des variantes textuelles, par exemple, pour le verbe sentir, sentis, sentirons, sens. Or, on remarque que la labialisation idiomatique associée à l'orthosigne, le signe manuel institué, est invariable. Par exemple, c'est toujours le labième, item labialisé, SENS qui est associé au signe manuel [SENTIR] même si le sujet est pluriel. L'explication qui me semble s'imposer est que la forme retenue est celle dont la fréquence d'emploi est la plus grande, celle que les sourds ont repérée le plus souvent dans les échanges avec leurs interlocuteurs entendants, parents, maîtres, collègues de travail ou voisins... On pourrait aussi dire que parmi toutes les variantes textuelles d'un mot, est retenue celle qui, *in situ*, peut constituer à elle seule un énoncé. C'est pourquoi, par exemple, les pronoms personnels n'apparaissent que sous leur forme tonique (moi, toi) ou que c'est la labialisation *compris* qui est invariablement associée au signe manuel [COMPRENDRE]. Ces labièmes invariables ne sont plus à proprement parler des mots puisque toutes les désinences qui caractérisent le mot ont disparu.

Les items sources, les mots ou expressions françaises, subissent une dérive au plan du signifiant puisque ce dernier vise à fournir une image labiale et non plus sonore. En outre, les labièmes sont invariables. Les mots ayant une fonction syntaxique sont absents, ils sont remplacés par des procédés d'utilisation de l'espace que nous aborderons ultérieurement. Le mouvement de dérive peut intéresser aussi le signifié et aboutir à des tournures idiomatiques très déconcertantes qui rebutent, parce qu'ils ne se les expliquent pas, les entendants, parents d'enfants sourds ou professionnels de la surdité qui apprennent la LSF. On trouve, par exemple⁴, pour «je suis déjà allé en Amérique» ou «j'ai déjà fait du cheval» :

LABIALISATION :	AMÉRIQUE	TOUCHE	FINI
SIGNE MANUEL :	[AMÉRIQUE]	[TOUCHER]	[ACCOMPLI]
LABIALISATION :	CHEVAL	TOUCHE	FINI
SIGNE MANUEL :	[MONTER-À-CHEVAL]	[TOUCHER]	[ACCOMPLI]

Sans se préoccuper, pour l'instant, de l'ordre d'apparition des signifiants, on observe que, si les mots labialisés sont bien empruntés au français, l'énoncé est incompréhensible. Le *Petit Robert* nous dit qu'une des significations de *toucher* est «*entrer en contact avec quelqu'un ou quelque chose au terme d'un mouvement*». *Toucher à* est utilisé dans des expressions comme *touche-à-tout* ou *Il n'a jamais touché à un volant*. J'imagine qu'un jour, dans une classe, à l'occasion d'une explication de texte, ces diverses acceptions de «toucher» ou de «toucher à» ont été présentées à un petit groupe de sourds. On peut aussi imaginer que des sourds se sont fait expliquer en dehors de la classe l'expression familière qui exprime la compétence *Toucher sa bille*. Expression qui se trouve parfois réduite à *toucher* : *Il touche... en mécanique*, par exemple. Ceux-ci se les sont appropriées, les ont intériorisées en y associant des signes puis ils ont étendu l'emploi de *Toucher* à des cas de figure qui nécessiteraient en français le recours à d'autres verbes. Au fur et à mesure que cette utilisation de *Toucher* s'est généralisée, est devenue idiomatique, la référence au français a été occultée. Les entendants qui apprennent la LSF se demandent d'où vient cette expression, la trouvent bizarre et ont beaucoup de mal à la maîtriser. Les sourds n'imaginent pas qu'elle est issue de l'emploi déviant d'une tournure française. Des expressions telles que *Prendre le train* et *Tomber malade* sont labialisées et signées manuellement :

LABIALISATION :	PRENDRE	TRAIN	TOMBER	MALADE
SIGNES MANUELS :	[PRENDRE]	[TRAIN]	et [TOMBER]	[MALADE]

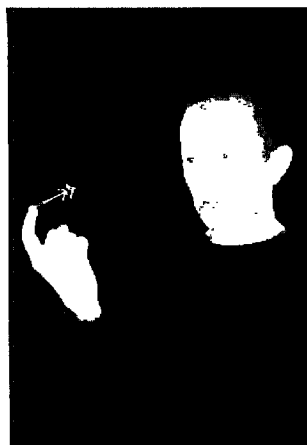
La symbiose avec le français peut entraîner que le locuteur de la LSF ait recours à deux signifiants qui se complètent. Par exemple, pour «dire» *Mutuelle (assurance complémentaire)*, bon nombre de locuteurs de la LSF de la région parisienne labialisent le mot français *mutuelle* dans le même temps ils produisent l'orthosigne dont la signification est *malade*. On voit se généraliser l'association de l'orthosigne [DROITE] au labième **PRIORITÉ** pour signifier *priorité* dans tous les contextes. Le signifiant manuel actualise un des sèmes qui forment le signifié du mot français, ou en d'autres termes en fournit un exemple typique (droite pour priorité). Par ailleurs, pour signifier manuellement *frais* au sens de dépense, le même signe que celui utilisé pour signifier *frais* dans le sens de légèrement froid est utilisé sans qu'il y ait plus d'ambiguïté que chez les entendants francophones. Notons au passage que les travaux qui mettent en avant le caractère nécessairement iconique — *l'icône signifie par la similitude qu'elle entretient avec ce qu'elle signifie* — de la LSF ne prennent pas en compte de telles pratiques. Les locuteurs comme on le voit lorsqu'ils couplent labièmes et orthosignes font flèche de tout bois sans nécessairement s'embarrasser de considérations d'ordre sémantique. Les couplages des labièmes et des orthosignes, le

transcodage manuel d'expressions françaises, l'introduction de signes manuels comportant une composante alphabétique sont à l'origine des faits individuels de discours qui, le cas échéant, en se pérennisant deviennent des faits de langue. Si tout locuteur de la LSF sent intuitivement qu'il existe une labialisation standard et des idiosyncrasies, il est difficile d'établir une frontière nette entre elles.

À côté de ces signifiants qui témoignent de la symbiose de la LSF avec le français, on trouve des signifiants de caractère imitatif. Avec ces signifiants de caractère imitatif, la LSF fait opérer à la gestualité conversationnelle de l'entendant un saut qualitatif important que je vais essayer d'illustrer.

Les signifiants manuels de caractère imitatif

Considérons, à titre d'exemple, l'ensemble de signes regroupés autour d'un geste courant chez les entendants et signifiant *viens ici*. Alors que notre geste «d'entendant» ne sait «dire» que *viens ici* sans que par ailleurs nous prenions conscience des procédés qu'il met en œuvre, le signe de la langue des signes permet d'exprimer, au-delà de l'injonction, *approcher, s'approcher, s'éloigner, rencontrer, croiser*.



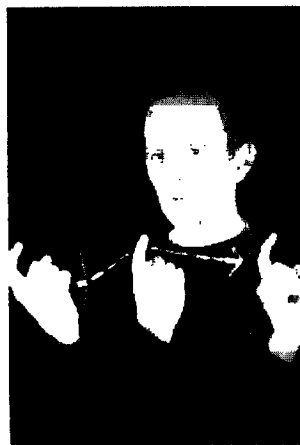
1. Viens ici
flexions / extensions de l'index



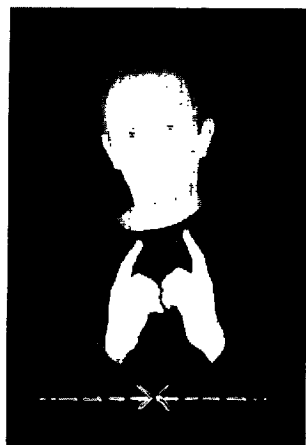
2. qq'un s'approche,
vient de (personne et origine) *flexion de l'avant-bras*



3. qq'un s'éloigne
extension de l'avant-bras



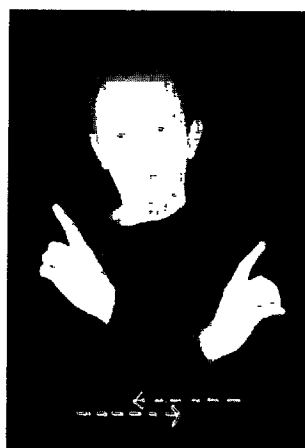
4. qq'un s'approche puis s'éloigne
flexion de l'avant-bras, changement d'orientation de l'avant-bras et extension de ce dernier



5. qq'un rencontre qq'un
Le locuteur n'est pas impliqué



6. Je rencontre qq'un
Le locuteur est impliqué



7. qq'un croise qq'un

Alors que le geste de l'entendant tend à la réalisation d'un but pratique sans décentrement (l'injonction *Viens ici, approche !*), le signe de la LSF permet d'exprimer un constat (*il s'approche*), déroule le film dans les deux sens (s'approcher/s'éloigner, etc.), et il peut exprimer la réciprocité (*se croiser*). La combinatoire permet donc au geste d'exprimer les opérations mentales qui caractérisent l'intelligence : constat, réversibilité et réciprocité. Ce saut qualitatif important est rendu possible par une prise de conscience d'éléments contenus, en quelque sorte à l'état embryonnaire, dans le geste de l'entendant à savoir : le doigt symbolise la personne, l'orientation de l'avant-bras et le mouvement, flexions de l'index, rendent compte de son déplacement.

Cette prise de conscience implique le transfert du mouvement du doigt à l'avant-bras et au coude. Le mouvement n'est plus réduit à la seule flexion de l'index («viens»), l'extension de l'avant-bras combinée à la prono-supination permet de rendre compte de la direction du mouvement (s'approcher, s'éloigner). On le voit, la création des signes de la langue des signes exploite les mêmes mécanismes que ceux qui président à la gestualité conversationnelle de l'entendant. Le dictionnaire de langue des signes (Moody 1983) publié par le Centre socio-culturel des Sourds présente 2 500 signes. On mesurera l'enrichissement considérable du lexique au regard des 150 à 200 gestes propres à chaque communauté entendante.

Les signifiants de caractère imitatif procèdent :

- soit de l'imitation proprement dite. Un trait caractéristique du référent est retenu et stylisé il devient signe. *Vache* se «dit» en LSF en quelque sorte *cornue* en portant une ou deux mains en forme de corne au front ;
- soit de la métaphore. Les signifiants manuels pour *décider* et *comprendre* imitent respectivement le geste de trancher et celui de saisir quelque chose avec trois doigts (pouce, index, majeur) et de le porter à son front. Les métaphores qui sont à l'origine de ces signes sont celles qui sous-tendent les mots ou expressions françaises renvoyant aux mêmes signifiés.

Il va sans dire que ces signes sont des gestes très stylisés et demeurent totalement opaques dans une chaîne signée à qui ne connaît pas la LSF.

Le caractère imitatif et visuel des signifiants manuels n'implique pas un maniement particulier de la LSF. En la matière, il ne faut pas se laisser envahir par la transparence des motivations des signes manuels et imaginer qu'elles sont présentes à l'esprit des locuteurs de la LSF. On peut étendre à la langue des signes ce que Danica Seleskovitch (1986 : 307) note à propos du maniement des langues audiovocales⁵ :

La traduction révèle [...] les mécanismes du langage en montrant les moments où le signifiant intervient dans le signifié, et en montrant aussi que dans leur grande majorité les formes sont neutres, que les motivations des vocables, si évidentes pour l'analyste, ne reflètent aucune volonté délibérée de la part du locuteur et n'atteignent pas le champ de conscience des auditeurs.

Je rapporterai ici le procédé que j'utilise à l'occasion des cours de LSF que je donne aux professeurs de sourds pour leur faire prendre conscience que la matérialité visuelle des signifiants manuels de la LSF n'implique pas, de la part de son locuteur, une activité différente de celle du locuteur d'une langue audiovocale. Je porte au tableau l'inscription suivante : SORTIE —>, puis je demande : «Que voyez-vous ?». J'obtiens inmanquablement les mêmes réponses. «La sortie c'est par là» ou bien «La direction à prendre pour sortir», accompagnées d'un geste. Jamais personne ne m'a répondu «Je vois SORTIE suivi d'une flèche». Lorsque j'attire l'attention sur le fait que c'est une flèche qui est visible, encore une fois inmanquablement, les stagiaires protestent «Tout de même nous ne sommes pas idiots !». Ils refusent en quelque sorte de se conduire comme l'idiot du proverbe chinois qui, lorsqu'on lui montre la lune du doigt, regarde le doigt au lieu de regarder la lune.

Le symbole —> est imitatif d'une flèche mais il est d'emblée interprété pour ce qu'il signifie conventionnellement (une coordination d'action : «par là» ou «direction») et non pas perçu pour ce qu'il représente. Il en va de même des signifiants manuels de la LSF. En d'autres termes, le locuteur de la LSF n'est pas plus attentif que le locuteur d'une langue audiovocale à la motivation des signifiants conventionnels qu'il manie.

La motivation des signes intéresse les adultes entendants qui apprennent la LSF, car ils tiennent là un moyen mnémotechnique efficace mais cela ne doit pas induire en erreur s'agissant du maniement de la langue.

UNE GRAMMAIRE SPATIALE, DITE DIAGRAMMAIRE⁶

Très succinctement, on peut indiquer que c'est grâce à l'utilisation métaphorique de l'espace que la LSF permet au locuteur de situer ses énoncés dans le temps et les référer aux trois actants fondamentaux de la communication, nos pronoms personnels. Eu égard à l'espace qui m'est imparti, je me contenterai d'illustrer le second point. Un jour, un sourd m'a «dit» en LSF :

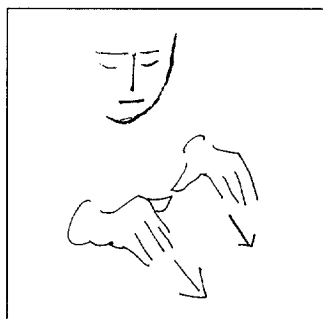
- Quand ma fille était petite je l'instruisais, depuis qu'elle a grandi nous nous instruisons mutuellement, quand elle sera adulte, elle m'instruira.

Les trois croquis montrent les modifications qui affectent les orientations des avant-bras selon que le signe manuel signifie : «je l'instruis», «nous nous instruisons mutuellement» et «elle m'instruit». Les verbes n'ont pas de désinences qui marquent le temps. Le contexte verbal ([HIER], [DEMAIN]...) situe l'événement dans le temps.

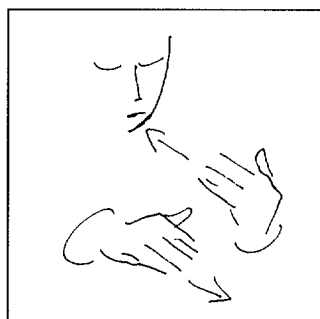
On pourrait écrire l'orthosigne orientable qui apparaît ici :

[**qqu'un⁺ + instruction- -qq'un**]⁷. Il est composé :

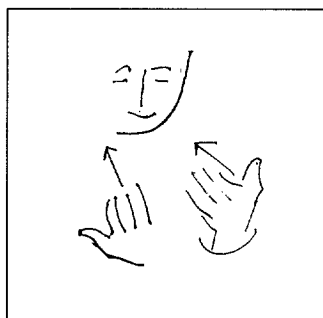
- du morphème lexical **-instruction-** (les doigts opposés aux pouces qui s'ouvrent et,
- d'un morphème «grammatical» de nature spatiale variable nécessairement dépendant (l'orientation de l'avant-bras) **-qq'un + —> qq'un -**.



Je l'instruis



Nous nous instruisons mutuellement



Elle m'instruit

Les énoncés sont référés aux trois actants fondamentaux de la communication sur la base d'un diagramme virtuel. Cette organisation est d'autant plus contraignante que le signeur, dans le cadre d'un récit, actualise les différents protagonistes par des rotations du torse lorsqu'il restitue un dialogue. En se tournant légèrement à droite et à gauche, il attribue tel ou tel énoncé à l'un ou à l'autre des interlocuteurs.

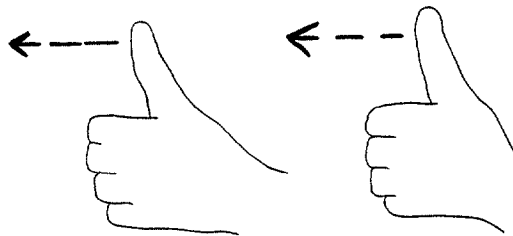
L'utilisation de l'espace qui vient d'être présentée — *la prise en charge du discours d'autrui, la localisation des actants, et les signes orientables (qq'un+ +instruction- qq'un)* — est tout à fait codifiée, prévisible et contraignante. C'est en cela qu'elle peut être considérée sans abus de langage comme tenant lieu de grammaire. Avec l'ensemble des orthosignes, ils constituent un ensemble de procédés fonctionnels et de signifiants institués.

À côté de ce noyau dur, on repère le recours à des éléments moins prévisibles.

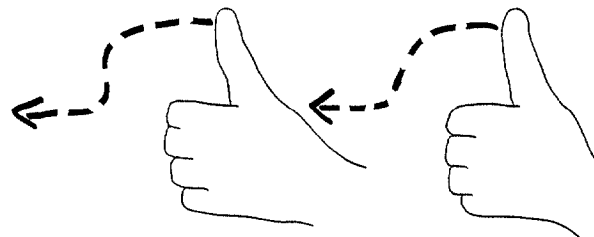
Les diagrammes

Comme indiqué précédemment, le diagramme est un tracé géométrique sommaire des parties d'un ensemble et de leur disposition les unes par rapport aux autres. Dans une autre acception légèrement différente, puisqu'il s'agit non plus de rendre compte de données statiques mais évolutives, le *Petit Robert* donne une seconde définition du diagramme : «Tracé destiné à présenter sous une forme graphique le déroulement ou la succession d'un ou plusieurs phénomènes.»

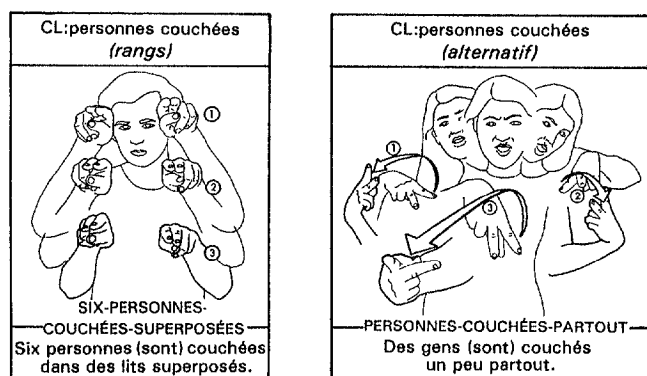
Que l'on prenne en compte la première ou la seconde définition, le locuteur de la LSF peut utiliser l'espace comme un diagramme à des fins descriptives s'il s'agit d'évoquer un signifié concret ou explicatives pour évoquer un signifié abstrait. Voici un exemple qui montre que, le cas échéant, une composante diagrammée peut être incorporée dans l'orthosigne. «Suivre», de manière neutre, se signe ainsi :



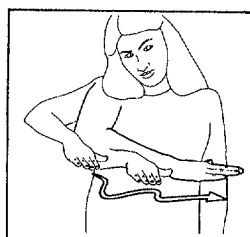
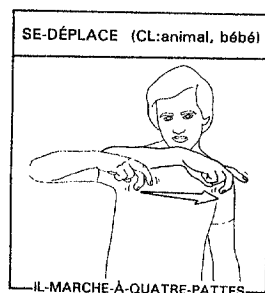
Mais on peut dans le même temps décrire le déroulement de l'action. Par exemple, signifier qu'elle se déroule sur un terrain vallonné.



Par ailleurs, les signes manuels peuvent être placés de façon à indiquer des positions respectives.

Dessins extraits de l'ouvrage *La langue des signes*, p. 112

Comme nous venons de le voir, certains orthosignes, parce qu'ils peuvent le cas échéant incorporer une composante cinétique ou être disposés dans l'espace, peuvent acquérir une dimension descriptive. Par ailleurs, il existe une catégorie de signes qui possède ce caractère descriptif dont la signification exacte ne peut être déterminée que par rapport au contexte.

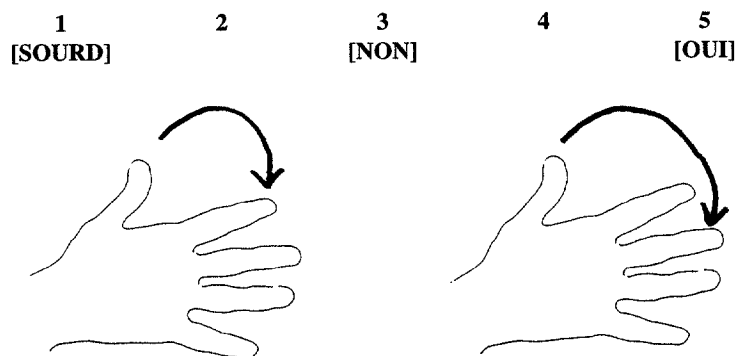


(ce classificateur peut être utilisé pour « voiture », « camion », « car », etc.
Si le signeur ne précise pas de quel véhicule il parle, « voiture » sera sous-entendu
parce que c'est l'utilisation la plus fréquente de ce classificateur...)

Dessins extraits de l'ouvrage *La langue des signes*

Nous avons affaire avec ces exemples à un signifiant global qui combine un signe manuel qui rend compte de la forme de l'objet (par exemple : objet de forme allongée qui se déplace parallèlement au sol ou être vivant muni de pattes) et à un diagramme qui décrit le mouvement de cet objet.

L'utilisation de l'espace déborde largement le cadre de la seule description d'objet concret. Je vais en donner un exemple glané à l'occasion d'une interprétation. Voici comment un sourd a «dit» que la surdité pouvait sauter une génération. *N.B.* Les signes manuels sont présentés entre crochets et le croquis essaye de rendre les gestes qui dessinent un tracé dans l'espace. Les chiffres indiquent l'ordre d'apparition de ces éléments.



Le diagramme utilisé par ce sourd n'est compris que par rapport au contexte et parce qu'il renvoie à une représentation mentale construite collective. Tous les diagrammes sont susceptibles d'être incorporés dans un énoncé en langue des signes. Ils permettent d'exprimer bon nombre de relations, y compris entre des objets tout à fait abstraits, comme nous venons de le voir.

Les composantes marginales

À côté de tous ces éléments, on note un ensemble de composantes qui relèvent de ce qu'on appelle communément la communication non verbale, il s'agit :

- des quasilinguistiques, les mimiques et gestes des entendants⁸ qui peuvent être aisément traduits par une petite phrase comme, par exemple, un haussement d'épaules, les paumes de la main tournées vers le haut pour exprimer l'impuissance ;
- des gestes descriptifs, gestes à tout faire qui permettent en l'absence d'orthosigne d'évoquer un objet ;
- des mimes, dont il ne faudrait pas exagérer l'importance. Leur apparition est liée à la situation de communication, échanges sérieux ou ludiques.

Enfin, à côté des labièmes, on observe une articulation de nature tout à fait différente. À titre d'exemple, associée à l'orthosigne [DONNER UN COUP DE PIED]⁹, on observe une occlusion labiale vigoureuse qui produit une sorte de /p/. Cette articulation est à rapprocher de ce qu'on observe chez l'enfant et même chez l'adulte qui s'applique à écrire parfaitement. Absorbé par cette tâche délicate, il tire la langue, accompagnant ainsi l'action à accomplir d'un micro-mime buccal : la bouche enserre la langue tendue comme la main se crispe sur le stylo. Ces conduites témoignent d'un jeu intime au niveau buccal du schème moteur activé par le signe manuel ou l'action à accomplir.

Après avoir passé en revue tous les composants de l'idiome, il me faut aborder les mécanismes qui sous-tendent l'énonciation en LSF.

Une séquentialité à motivation sémantique

Les tenants du caractère iconique de la LSF dégagent, à partir de l'étude contrastive du français et de la LSF, des oppositions radicales. À titre d'exemple, on va nous expliquer que si en français on dit et on écrit *le chat attrape la souris* on «dit» en LSF : [SOURIS] [CHAT] [ATTRAPE]. Un tel énoncé est spatialisé en ce sens que l'orthosigne [SOURIS] est par exemple localisé à sa gauche par le locuteur tandis que l'orthosigne [CHAT] est localisé à sa droite. [ATTRAPE] sera orienté de la localisation affectée à [CHAT] vers celle attribuée à [SOURIS]. On met en relation ce type d'énoncé avec la perception visuelle. La souris poursuivie par le chat pénètre la première dans le champ visuel, ensuite apparaît le chat, puis intervient la capture. Cet ordre serait obligatoire. L'étude contrastive du français et de la LSF est souvent présentée en ces termes aux jeunes sourds dans le cadre de la pédagogie dite bilingue qui associe au français parlé et écrit la LSF.

L'étude de corpus authentiques de LSF montre à l'évidence que la fonction des localisations spatiales ainsi que l'ordre séquentiel des éléments en LSF est à mettre en relation avec la hiérarchie thématique opérée par le locuteur. Que penser d'un idiome qui ne permettrait que de transposer passivement les données sensibles¹⁰ sans que ses locuteurs puissent opérer des choix ? S'agissant de l'événement cité à titre d'exemple, il est bien évidemment nécessaire de localiser les deux protagonistes, la souris et le chat, et le signe [ATTRAPE] doit être effectué de la localisation affectée au chat vers celle affectée à la souris. Cependant, le locuteur a toute latitude de poser d'abord le chat, ensuite la souris. Il est possible en LSF de thématiser n'importe quel élément, entité ou comportement, de l'événement et même de thématiser l'événement lui-même.

De la même manière, en français parlé, le locuteur a toute latitude selon son intention thématique de dire non seulement : *le chat attrape la souris, la souris est attrapée par le chat*, mais aussi : *la souris, le chat, il l'a attrapée* ou *le chat, la souris, il l'a attrapée*. La topicalisation, ici la topicalisation double (le chat, la souris), n'apparaît qu'à l'occasion d'échanges oraux en français.

En LSF, la topicalisation se manifeste par la distribution dans l'espace des éléments signés. Elle ne répond pas plus qu'en français à des contraintes de nature visuelle, mais satisfait à des exigences d'ordre sémantique. Conceptuellement, le comportement *attraper* suppose les entités *chat* et *souris*. En outre, le locuteur a toute latitude de choisir, conceptuellement parlant s'entend, sa base de vision, son support, le chat ou la souris. On note un intéressant parallélisme entre la démarche onomasiologique qui pose les entités pour y appliquer des comportements et l'ordre séquentiel des éléments en LSF et, le cas échéant, en français parlé. Il va de soi que, s'il s'agit de comparer la LSF et le français, c'est avec le français authentiquement parlé qu'il faut comparer cette dernière. La différence fondamentale entre la LSF et le français n'est pas à chercher du côté de l'ordre séquentiel des éléments de l'une ou de l'autre langue.

Les capacités d'intégration sémantique du signe

Autrement plus fructueuse s'avère la référence à la théorie guillaumienne¹¹ (Gustave Guillaume 1982) des aires linguistiques qui dépeint l'évolution de la formalisation du mot dans ses grandes étapes et aboutit à une répartition des langues en trois types généraux. Cette typologie retient comme critère général la structure du mot. L'actualisation du mot dans les langues indo-européennes dont fait partie le français obéit à des règles impérieuses. Le mot se construit à partir d'une base de mot — *elle représente l'idée singulière* — sous forme de radical dont le sens peut être modifié par des affixes. À cette idée singulière sont associées des notions transversales généralisantes (le genre, le nombre, le temps, etc.). S'agissant des langues indo-européennes, l'actualisation du mot dans la phrase, en termes guillaumiens l'idéation, est de nature transnotionnelle, elle s'effectue

dans un mouvement de généralisation. Il en va tout autrement du signe de la LSF. Considérons, dans le cadre d'un récit, les protagonistes ayant été introduits précédemment, un énoncé en LSF signifiant *je rencontre un fermier*. Il sera rendu par deux signes :

[FERM...] [JE+ RENCONTRE -QUELQU'UN]¹²

Je note le premier [FERM...] parce qu'il ne comporte aucun élément comparable à ceux qui permettent en français de former *fermier*, *fermière*, *ferme* ou *fermage*. Il ne représente qu'une idée singulière impossible, au demeurant, à exprimer en français. C'est le second signe qui introduit l'idée de personne¹³. Notons au passage qu'aucune notion de temps ne peut être intégrée par ce signe ; si nécessaire, elle se trouvera exprimée par ailleurs. Ce signe est un signe complexe, en quelque sorte un équivalent fonctionnel de la phrase des langues indo-européennes. Mais entre le signe complexe et la phrase, la différence est de taille. Cette dernière est caractérisée par le fait qu'elle est composée de quatre mots déliés les uns des autres, reconnaissables et interprétables en tant que tels par un locuteur francophone. Les éléments formateurs du signe [JE+ RENCONTRE -QUELQU'UN], l'orientation du mouvement, sa nature, la forme des mains, s'ils sont présentés isolément, ne sont pas immédiatement interprétables par un locuteur de la langue des signes. C'est leur occurrence conjointe qui confère aux éléments formateurs du signe leur valeur sémantique. Le signe de la LSF que l'on considère [FERM...] ou [JE+ RENCONTRE -QUELQU'UN] est actualisé sans qu'apparaissent en son sein les opérations transnotionnelles formalisantes qui régissent l'actualisation du mot français. Aucun de ces deux signes¹⁴ n'est à proprement parler l'équivalent d'un nom ou d'un verbe. Par contre, le signe de la LSF est pourvu d'une capacité d'intégration sémantique¹⁵ beaucoup plus importante que le mot français, ce qui fait que la part de la syntaxe est nettement plus réduite en LSF qu'en français. Il a par ailleurs la possibilité de n'exprimer qu'une idée singulière.

Au-delà de la singularité des signifiants manuels, ce qu'on observe en langue des signes n'est pas sans évoquer le fonctionnement de certaines langues non indo-européennes regroupées par Gustave Guillaume dans ce qu'il appelle l'aire prime. À des titres différents, le chinois et l'inuit¹⁶, par exemple, en font partie. Pour exprimer une idée générale, la langue des signes a recours à une représentation singularisée¹⁷, tout comme le chinois avec le caractère. Le signe peut avoir, le cas échéant, le même pouvoir d'intégration que le mot inuit. Ce rapprochement qui devra être étayé, pour surprenant qu'il puisse apparaître, ne devrait pas soulever d'objection. En effet, on ne peut pas ne pas appliquer à la langue des signes ce que Bernard Pottier (1987 : 47) écrit à propos des langues naturelles, autrement dit, des langues audiovocales :

En toute objectivité, les linguistes devraient être amenés à conclure que les langues malgré les différences que l'on connaît, relèvent toutes [...] d'un même type de mécanisme conceptuel [...] les limitations du support physique : le cerveau, seraient déjà une condition de l'absence de langue déviante.

En matière de conclusion, il me semble fondé de proposer une définition dynamique de la LSF qui, me semble-t-il, pour avoir pu observer des sourds de diverses nationalités, devrait pouvoir s'appliquer à toutes les langues des signes.

Une définition dynamique de la LSF

La langue des signes n'est pas un système fermé. Elle doit être appréhendée de manière dynamique comme la façon dont les locuteurs de la LSF accommodent, au sens propre du terme, disposent ou modifient de manière à faire convenir la langue audiovocale et les sémiologies non verbales pour communiquer entre eux.

La première accommodation qui porte sur la langue audiovocale :

- aboutit à la labialisation standard qui fait subir une dérive non négligeable aux items français ;
- fournit, par le biais de l'alphabet manuel, des signes manuels institués et est à l'origine de transcodages d'expressions figées françaises ;
- autorise l'introduction d'items français «inédits».

La seconde accommodation qui porte sur des sémiologies non verbales :

- aboutit à un ensemble conventionnel et donc idiomatique de signes manuels dits orthosignes et de procédés fonctionnels : la diagrammaire ;
- permet en cas de besoin (visée ludique ou vide lexical) le recours à des conduites imitatives ou à des diagrammes, par exemple.

On peut avancer qu'à côté d'un ensemble de signifiants manuels conventionnels, toute conduite imitative, tout geste descriptif, tout diagramme peut être introduit dans le discours en langue des signes. En cas de besoin, ces éléments fourniront la base d'un signe manuel institué.

Le locuteur de la LSF a donc à sa disposition un noyau dur de procédés fonctionnels et de signifiants labiaux et manuels qui renvoient, comme les mots des langues audiovocales, à des signifiés abstraits. Cet ensemble pourrait être défini comme une accommodation socialisée. Potentiellement, il peut accommoder tout autre élément emprunté à la langue audiovocale ou aux sémiologies non verbales.

Notes

1. Le lecteur pourra se faire une idée de la manière dont les locuteurs de la LSF articulent en prononçant devant un miroir sans faire vibrer ses cordes vocales *Papa* puis *Pépé*, *Bête* puis *Béta*, etc. Il pourra observer les modifications qu'il doit imposer à son articulation pour pouvoir discriminer ces mots sur les lèvres de son image reflétée par le miroir. Pour ce faire, il s'apercevra qu'il est amené à articuler d'une manière beaucoup plus énergique qu'à l'ordinaire. Cette articulation hypertonique ne s'attache pas à produire un signifiant sonore mais une image labiale, c'est pourquoi elle sera dite labialisation. Les items français labialisés seront dits «labièmes». Cette labialisation est, cela va sans dire, infiniment plus facile à lire sur les lèvres que l'articulation fluide d'un entendant. Elle n'apparaît jamais de manière autonome, elle est généralement associée aux signes manuels.
2. Par exemple, une des composantes du signe manuel pour signer, «dire» manuellement, *Lundi* est le *L* de *lundi*, «Langue des signes française» est signé : *L.S.F.*
3. Comme les éducateurs et tout le reste du personnel, secrétaire, assistante sociale, etc. et bien souvent les parents entendants.
4. Les exemples cités tout au long de cet article sont empruntés au dialecte parisien.
5. Seront dites audiovocales ou vocales les langues parlées par les entendants. Sera dite «orale» toute communication verbale mettant en présence les interlocuteurs. «Oral» devant être compris ici comme s'opposant à écrit. Dire, comme bon nombre de spécialistes de la surdité, que l'idiome des sourds relève de la communication orale peut sembler impropre au lecteur qui s'attache à l'étymologie du mot «oral». En fait, les sourds, locuteurs de la langue des signes française, communiquent non seulement au moyen de signifiants manuels mais aussi de signifiants labiaux, des mots français articulés sans voix. Cela étant précisé, si l'on accepte cette définition très large pour «oral», on peut légitimement se poser la question de savoir comment distinguer «oral» au sens de produit par la bouche de «gestuel» ou de «manuel». C'est pourquoi, en référence au canal utilisé pour leur réception et aux moyens mis en œuvre pour leur émission, les langues parlées par les entendants sont dites audiovocales ou vocales.
6. Mot formé à partir de diagramme — *tracé géométrique sommaire des parties d'un ensemble et de leur disposition les unes par rapport aux autres* — et de grammaire.
7. + agissant, - subissant.
8. Des entendants français puisque cette gestualité varie d'une communauté à une autre.
9. Les deux mains ont la même forme que pour le signe «rencontrer» présenté précédemment. Ici, les paumes de la main sont dirigées vers le sol et les deux index figurent les jambes. Le mouvement effectué, une sorte de ciseau, reproduit le coup de pied.

10. Les perceptions elles-mêmes résultent d'une interprétation de la part du sujet.
11. Le lecteur intéressé pourra se reporter aux *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume de 1956-1957* (Guillaume 1982).
12. Cf. signe 6. JE+ note Le locuteur en position d'agent.
-QUELQU'UN note le fermier en position de patient.
13. Il est bien évidemment possible de distinguer le fermier, [FERM...]+[HOMME], de la fermière, [FERM...]+[FEMME], le fermier dans sa valeur générique [PERSONNE]+[FERM...], la ferme, [FERM...]+[MAISON]. L'économie du discours en LSF fait que l'on n'apportera ces précisions qu'en cas de besoin. On utilisera le même signe [FERM...] pour dire «j'achète une ferme» le signe [ACHETER QUELQUE CHOSE] entraînant la signification *ferme*. N.B. Il y a bien sûr moyen d'exprimer «j'ai acheté le fermier».
14. Il en va de même des labièmes puisque ces items dérivés du français sont invariables.
15. Qui plus est, la tension, l'amplitude, la vitesse avec lesquelles le signe est exécuté sont autant d'éléments qui peuvent le cas échéant en modifier le sens. Le même signe selon sa vitesse d'exécution peut exprimer *s'éloigner rapidement* ou *s'éloigner lentement*.
16. Le lecteur intéressé pourra se reporter aux ouvrages de Ronald Lowe (Cf. références).
17. Cf. les signes à caractère imitatif.

RÉFÉRENCES

- CUXAC, Christian (1987) : «Transitivité en langue des signes française (L.S.F.). Structures de l'iconicité», in *La transitivité et ses corrélats*, Centre de linguistique, travaux n° 1, Université René Descartes, U.E.R. de Linguistique générale et appliquée, Paris.
- ECO, Umberto (1988) : *Le signe*, adapté de l'italien par Jean-Marie Klinkenberg, Paris, Éditions Labor.
- GENESTE, Philippe (1987) : *Gustave Guillaume et Jean Piaget, contribution à la pensée génétique*, Préface d'André Jacob, Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME, Gustave (1973, 1^{re} édition 1964) : *Langage et science du langage*, Nizet, Paris-Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- GUILLAUME, Gustave (1973) : *Principes de linguistique théorique*, Recueil de textes inédits préparé en collaboration sous la direction de Roch Valin, Les Presses de l'Université Laval, Québec-Paris, Klincksieck.
- GUILLAUME, Gustave (1982) : *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1956-1957*, publiés sous la direction de Roch Valin, Walter Hirtle et André Joly, Québec, Presses Universitaires de Lille, Les Presses de l'Université Laval.
- INHELDER, GARCIA, VONECHE (éd.) (1977) : *Épistémologie génétique et équilibration, hommage à Jean Piaget*, Neuchâtel-Paris-Montréal, Delachaux et Niestlé.
- LOWE, Ronald (1991) : *Les trois dialectes inuit de l'Arctique canadien de l'ouest : analyse descriptive et comparative*, Québec, Groupe d'études inuit et circumpolaires de l'Université Laval.
- MOODY, Bill (1983) : *La langue des signes*, trois tomes, Paris, Ellipses.
- OLÉRON, Pierre (1978) : *Le langage gestuel des sourds : syntaxe et communication*, Monographies françaises de psychologie, n° 43, Paris, Éditions du CNRS.
- OLÉRON, Pierre (1983) : «Le langage gestuel des sourds est-il une langue ?», *Rééducation orthophonique*, volume 21, n° 133, Paris, pp. 409-430.
- PIAGET, Jean et Rolando GARCIA (1983) : *Psychogenèse et histoire des sciences*, Paris, Flammarion.
- POTTIER, Bernard (1987) : *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette.
- POTTIER, Bernard (1992) : *Sémantique générale*, Paris, Presses Universitaires de France.
- SELESKOVITCH, Danica (1986, 1^{re} édition 1984) : *Interpréter pour traduire*, en collaboration avec Marianne Lederer, Paris, Didier Érudition.
- SÉRO-GUILLAUME, Philippe (1989) : «Plaidoyer pour une théorie génétique du signe», in *La Revue Générale de l'enseignement aux déficients auditifs*, n° 2-1989, Institut National des Jeunes Sourds de Paris, pp. 73-79.
- SÉRO-GUILLAUME, Philippe (1990) : «Langue des signes et pédagogie», in *La surdité chez l'enfant sourd*, Paris, Publication du Centre Technique National d'Études et de Recherches sur les Handicaps et les Inadaptations, Diffusion Presses Universitaires de France, pp. 53-61.
- SÉRO-GUILLAUME, Philippe (1990) : «Le Sens, le Geste et le Verbe», in *Études traductologiques en hommage à Danica Seleskovitch*, Paris, Lettres modernes-Minard, pp. 129-141.
- SÉRO-GUILLAUME, Philippe (1994) : *L'interprétation en Langue des signes*, Thèse de doctorat, Paris, ESIT, Université de la Sorbonne Nouvelle-Paris III.